

AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE CIVILE 2025

Conformément à l'article 148 du Code municipal, **AVIS PUBLIC** est par la présente donné par la soussignée, CHANTAL PRIMEAU, greffière-trésorière adjointe, que le Conseil municipal a adopté, à sa séance ordinaire du 10 décembre 2024, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année civile 2025, en fixant le jour et l'heure du début de chacune de ces séances, comme suit :

MOIS	JOUR	HEURE
Janvier	Mardi le 21 janvier 2025 (exceptionnellement)	19h30
Février	Mardi le 11 février 2025	19h30
Mars	Mardi le 11 mars 2025	19h30
Avril	Mardi le 8 avril 2025	19h30
Mai	Mardi le 13 mai 2025	19h30
Juin	Mardi le 10 juin 2025	19h30
Juillet	Mardi le 8 juillet 2025	19h30
Août	Mardi le 12 août 2025	19h30
Septembre	Mardi le 9 septembre 2025	19h30
Octobre	Jeudi le 2 octobre 2025 (exceptionnellement - année élection municipale 2025)	19h30
Novembre	Mardi le 25 novembre 2025 (à confirmer - année élection municipale 2025)	19h30
Décembre	Mardi le 9 décembre 2025	19h30

Ces séances se tiennent à l'hôtel de ville, Salle des délibérations, au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, à moins d'avis contraire.

Donné à Les Cèdres, ce 13^e jour du mois de décembre 2024.



Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, CHANTAL PRIMEAU, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public relatif au calendrier des séances ordinaires du Conseil pour l'année 2025 aux deux endroits désignés par le Conseil et sur le site internet de la Municipalité, et ce en date du 13 décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13^e jour du mois de décembre 2024.



Chantal Primeau
Greffière-trésorière adjointe